



Giro.com

Le mot du maire

La question du retour à la semaine des quatre jours a été abordée le 21 mars 2017, lorsque notre avis a été demandé par l'Education Nationale sur la semaine de 9 demi-journées et les rythmes scolaires existants.

A cette occasion, j'ai convoqué une « commission scolaire ». Elle a été élargie, pour l'occasion, aux directeurs d'écoles, aux enseignants, aux parents d'élèves, au centre socioculturel chargé de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire, au coordonnateur des activités périscolaires communales, aux élus non membres de la commission scolaire, à l'employée administrative responsable de la gestion des activités périscolaires communales.

Cette commission a largement délibéré sur la semaine scolaire, sur les rythmes de l'enfant, sur les résultats scolaires (sont-ils meilleurs ou moins bons ? car il faut rappeler que cette réforme avait pour finalité l'amélioration des résultats scolaires des petits Français), sur les activités périscolaires organisées par la commune...

Comme toute la communauté éducative était présente, le débat a été riche et intéressant : mercredi matin ou samedi matin ? rythme annuel à reconsidérer ? vacances d'été à diminuer ? périodes scolaires de la journée à reconsidérer en fonction des rythmes de l'enfant ?...

La conclusion unanime avait été à cette époque : le retour à la semaine des quatre jours serait, pour l'instant, la meilleure solution. Cette possibilité ne nous était pas donnée à cette date, le 21 mars 2017...

L'éventualité d'un décret gouvernemental permettant cette possibilité étant annoncée après les élections présidentielles, les conseils d'école ont délibéré à ce sujet au mois de juin 2017. Les trois conseils d'école ont voté pour le retour à la semaine de quatre jours dès la rentrée de septembre 2017, à l'unanimité moins une abstention.

Pour quelles raisons un retour à la semaine des quatre jours était-il souhaité ?

Ce système ne fonctionne pas. Les enfants sont fatigués et particulièrement les enfants de l'école maternelle au point qu'on assiste à une déscolarisation de ces enfants le mercredi matin. Les parents préfèrent garder les petits à la maison. Les différentes activités (musique, sport, culture) qui avaient lieu le mercredi matin ne sont pas reportées au samedi mais sur certains soirs de la semaine et les journées des enfants sont encore allongées. Certains après-midis raccourcis pour les enseignants diminuaient la possibilité de vraies séquences d'enseignement...

Nous avons demandé, dès le début de cette réforme pourquoi les écoles privées, et même les écoles privées sous contrat n'étaient pas soumises aux mêmes règles et pourquoi elles pouvaient se dispenser d'appliquer l'école du mercredi matin.

Personne n'a jamais eu de réponse. Toujours est-il que certains parents ont scolarisé leurs enfants dans des écoles privées pour éviter l'école du mercredi matin provoquant ainsi une baisse des effectifs de nos écoles publiques.

La commune avait mis tous les moyens en place pour que les activités ne soient pas des activités au rabais : musique, sports (de la boxe au tennis de table...), citoyenneté, activités manuelles et artistiques, danse, relaxation, yoga... avec des animateurs compétents et diplômés. Et pour que les activités soient accessibles à tous, le conseil municipal avait insisté pour que la gratuité soit effective.

Le 13 juillet 2017, monsieur le Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale, a accepté notre demande. Les enfants des écoles de Giromagny iront donc en classe dès septembre 2017, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Bonne rentrée à tous !

Jacques COLIN

RENTRÉE SCOLAIRE 2017

Nouveaux horaires

Ecoles maternelles et élémentaires	
Entrée le matin	
Site Chantoiseau	8h20
Site Lhomme	8h30
Site Benoît	8h40
Sortie le matin	
Site Chantoiseau	11h20
Site Lhomme	11h30
Site Benoît	11h40
Entrée l'après-midi	
Site Chantoiseau	13h20
Site Lhomme	13h30
Site Benoît	13h40
Sortie l'après-midi	
Site Chantoiseau	16h20
Site Lhomme	16h30
Site Benoît	16h40

Giro-Sports 2017

Vitrine de l'offre du sport à Giromagny, le GIRO-SPORTS est une manifestation organisée par le Comité Des Sports de Giromagny au cours de laquelle les associations sportives présentent leurs activités et proposent des animations sur des stands à un public de tout âge.

Les amateurs de sports individuels ou collectifs pourront tester puis choisir leur sport.

Venez nombreux dimanche 10 septembre de 10h à 11h45 et de 14h à 17h au stade Travers, au gymnase du collège et à la halle culturelle et sportive.

Animations et démonstrations des diverses activités.

La commune profite de cette occasion pour remettre un trophée au sportif le plus méritant de chaque association. Cette remise de récompenses aura lieu à 12h.



Lionel FAIVRE



InFORTmations

Le Fort a rencontré un grand succès cet été à l'occasion de ses ouvertures au public. Si vous n'en n'avez pas eu le temps, vous pouvez, comme Monsieur le Préfet, invité par Monsieur le Maire le 2 août dernier, le visiter les mercredis 6 et 13 et dimanches 3 et 10 septembre après-midi de 14h à 18h (dernière entrée à 17h15).

Pour les journées européennes du patrimoine, l'équipe du Fort propose :

- **Vendredi 15 septembre à 20h :**
la dernière visite guidée de nuit à la lampe à pétrole de la saison (sur réservation au 06 72 56 42 70)
- **Samedi 16 septembre :**
visite libre de 14h à 18h (dernière entrée à 17h15)
- **Dimanche 17 septembre :**
visite libre de 10h à 18h (dernière entrée à 17h15), avec possibilité de restauration (le traditionnel «repas du Poilu», sur réservation)

L'association Giro'scrap vous présentera également une exposition photographique sur le Fort, avec vente de cartes postales.

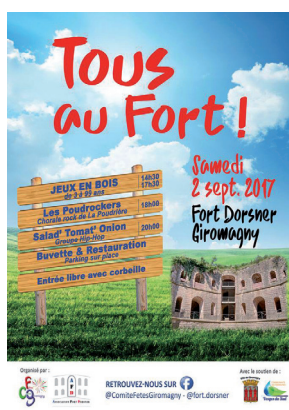
Rejoignez-nous sur facebook :

www.facebook.com/fort.dorsner

Jérôme ROFFI

Des concerts et des jeux au fort

«Tous au fort !»



Le samedi 2 septembre, le Comité des Fêtes de Giromagny et l'Association du Fort Dorsner s'associent pour organiser une après-midi conviviale autour de grands jeux en bois suivie de 2 concerts : « les poudrockers » (chorale rock de la Poudrière) à 18h puis « Salad'Tomat'Onions (groupe de hip hop franc-comtois) à 20h.

Ne ratez pas cette occasion de découvrir le fort sous un nouvel angle!

- Buvette et restauration sur place.
- Entrée et contribution libres.
- Renseignements sur notre page facebook :

www.facebook.com/ComiteFetesGiromagny

ou par mail : fetes.giromagny@gmail.com

Elise LAB

«Carrément chèvre»

Dans le cadre du festival Contes et compagnie, le spectacle «Carrément chèvre» aura lieu le **dimanche 1^{er} octobre** à 15h à la salle des fêtes de Giromagny.

Présenté par la Compagnie du Boudu, «Carrément chèvre» est un spectacle accessible à partir de 8 ans..

Avant-goût : Une jeune chèvre enfermée, belle herbe là-haut, un loup...et un bon père Seguin sage et peureux ! La chèvre veut goûter à tous les délices.

C'est compréhensible, là-bas l'herbe est tellement plus appétissante !

Alors elle s'échappe, broute de tout, même d'un chamois avec qui elle vit ses premiers émois, puis elle finit sa nuit avec le grand-méchant loup.

Décagée, « Carrément chèvre » est une libre adaptation yéyé-impressionniste de l'œuvre d'Alphonse Daudet.

Durée du spectacle 55 minutes.

Réservations obligatoires à la médiathèque de Giromagny, 2 avenue Jean Moulin ou par mail : mediatheque.giromagny@ccvosgesdusud.fr ou par tél : 03-84-29-03-57 (répondeur en dehors des heures d'ouverture)



Anne-Cécile COLIN

Octobre Rose

Le samedi 14 Octobre 2017, l'ARS Bourgogne-Franche comté, le CCAS de la commune de Giromagny, le centre socioculturel La Haute Savoureuse, la Maison de retraite St Joseph, les Restos du Cœur organisent, comme l'an dernier, une manifestation pour sensibiliser les habitants de nos communes au dépistage du cancer du sein.

Cette année encore, nous faisons appel à toutes les « petites mains » de bonne volonté pour fabriquer des **cœurs** et des **rubans « roses »**.

Les **cœurs** peuvent être de toutes tailles, avec ou sans décorations, laissez-vous porter par votre imagination...

Les **rubans** devront avoir une longueur de 1,5 à 2 m et une largeur de 10 à 12 cm. Ils pourront également être décorés ou non...

Si vous manquez de tissus roses, il pourra vous en être fourni.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler le secrétariat de Mairie au 03.84.27.14.18 ou le centre socioculturel La Haute Savoureuse au 03.84.29.03.90.

Marie-Françoise BONY



Rénovez, vous
Conseils gratuits, subven

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est organisé par le centre socioculturel La Haute Savoureuse et la Ville de Giromagny, dans les locaux de l'école Benoit, rue Hauterive à Giromagny, pour les enfants scolarisés dans les écoles de Giromagny.

L'encadrement est assuré par des animateurs diplômés, dans le respect de la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). Les inscriptions doivent être renouvelées avant chaque rentrée scolaire. Elles sont prises au secrétariat du centre socioculturel au 35 rue du stade à Vescemont.

L'ensemble de l'équipe se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant l'organisation et la vie quotidienne de votre enfant en accueil périscolaire, sur place ou au 03.84.29.03.90.

Cette prestation fonctionne tous les jours scolaires. Elle est organisée en cohérence :

- avec le projet associatif du centre socio-culturel ;
- avec les besoins et attentes des familles ;
- avec le fonctionnement des différentes écoles.

L'accueil périscolaire est articulé en deux services :

1. L'ACCUEIL prélude du matin et du soir, à l'école Benoit : lundi, mardi, jeudi et vendredi

- **Le matin** : à partir de 7h30 (les enfants inscrits peuvent y être amenés jusqu'à 8h10).
- Ecole L'homme : les animateurs accompagnent les enfants jusque dans la cour ;
- Ecole Chantoiseau : les animateurs accompagnent les enfants dans chaque classe ;
- Ecole Benoit : les animateurs sont présents jusqu'à l'ouverture des grilles de l'école.
- **Le soir** : à partir de 16h20 (les enfants inscrits peuvent être accueillis jusqu'à 19h).
- Ecole Chantoiseau : les animateurs vont chercher les enfants dans chaque classe ;
- Ecole L'homme : les animateurs accueillent les enfants dans la cour, puis les accompagnent à l'école Benoit ;
- Ecole Benoit : les animateurs sont présents dès la fin de la classe.

Tarif : 2,25 € / heure - QF1 et QF2
(facturation à la 1/2 heure)

Tarif : 2,28 € / heure - QF3
(facturation à la 1/2 heure)

2. RESTO CENTRE :

11h20 à 13h40 : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Les enfants inscrits à Resto Centre sont récupérés par les animateurs dans les différentes écoles selon la même organisation que le matin et le soir.

Les repas sont fournis par la cuisine du collège Val de Rosemont. Après le repas, les animateurs proposent un temps de détente avant de raccompagner les enfants à l'école L'homme et dans chaque classe à l'école Chantoiseau. Les animateurs sont présents jusqu'à l'ouverture des grilles à l'école Benoit.

➤ **Tarif** : 1^{er} enfant 6,70 € - QF1 et QF2
(repas et pause méridienne)

➤ **Tarif** : à partir du 2^{ème} enfant 6,00 €
QF1 et QF2
(repas et pause méridienne)

➤ **Tarif** : 1^{er} enfant 6,85 € - QF3
(repas et pause méridienne)

➤ **Tarif** : à partir du 2^{ème} enfant 6,05 €
QF3 (repas et pause méridienne)

À NOTER :

Les inscriptions sont à faire au secrétariat du centre du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 18h, se munir du carnet de santé de l'enfant, du numéro d'allocataire CAF, du numéro de sécurité sociale auquel est rattaché l'enfant. Un dossier et une fiche sanitaire seront à remplir sur place (l'inscription au planning est possible).

Un pot de l'amitié pour les familles dont les enfants fréquentent le périscolaire sera organisé par le centre socioculturel, le vendredi 13 octobre 2017, à 19h dans les locaux de l'école Benoit. Vous pourrez y rencontrer l'équipe d'animation, le personnel administratif et les agents de service qui pourront répondre à toutes vos questions.

Antoine ABADIE

Responsable de l'accueil périscolaire

CONTACT :

**Centre socioculturel
La Haute Savoureuse**

35, rue du Stade
90200 VESCEMONT
Tél : 03 84 29 03 90
Mail : csgiro@orange.fr



Monsieur le Préfet au fort

Monsieur le Préfet n'avait pas encore visité le fort de Giromagny. Monsieur le Maire l'a invité le 3 août. La visite s'est effectuée en compagnie des adjoints au Maire et des membres du bureau de l'association du Fort Dorsner, avec les commentaires et les riches explications du président de l'association, Jérôme Roffi. Monsieur le Préfet a été conquis. Il a félicité les membres de l'association pour tout le travail réalisé.

Elise LAB



Vous êtes aidés
par des actions exceptionnelles

Aides à la rénovation des logements

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) a débuté sur le territoire de la Communauté de Communes pour six années (2016-2022).

Des crédits sont disponibles. Ils permettent d'aider, les propriétaires occupants, mais également les réhabilitations de logements destinés à la location après travaux.

URBAM CONSEIL est l'équipe qui se tient à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, vérifier la recevabilité de votre demande.

Vous pouvez sans aucun engagement demander l'intervention gratuite de ses techniciens.

Catherine SIMON est l'animatrice de l'opération, contactez-la au : 03 29 64 45 10 ou au 06 70 16 15 04

Propriétaires, renseignez-vous à l'une ou l'autre de ces permanences, **les mardis et samedis**, à la **Mairie de Giromagny: 2017**

- Samedi 22 juillet : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,
- Samedi 2 septembre : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,
- Mardi 19 septembre : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,
- Samedi 7 octobre : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,
- Mardi 24 octobre : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,
- Samedi 4 novembre : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,
- Mardi 21 novembre : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,
- Samedi 9 décembre : de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Giromagny,

Les partenaires de l'opération :

Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ENEDIS :	09 72 67 50 90
GrDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des eaux :	03 84 29 50 19
CCVS assainissement :	03 84 27 15 98
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contacts internet à disposition :
mairie@giromagny.fr

En septembre

Samedi 2 sept.	Permanence OPAH de 10h à 12h Bureau des adjoints. Tous au Fort à partir de 14h30 (voir article)
Dimanche 3 sept.	Pèlerinage des stèles FFI à 9h (voir brèves)
Lundi 4 sept.	Rentrée des classes
Mercredi 6 sept.	Permanence du conciliateur de justice de 14h à 17h. Petite salle de réunion de la mairie
Judi 7 sept.	Conseil municipal à 20h
Dimanche 10 sept.	Giro-Sports (voir articles)
Mardi 12 sept.	Déchèterie mobile de 12h à 19h Parking du stade E. Travers
Vendredi 15 sept.	Visite nocturne du fort (voir article)
Samedi 16 sept.	Savoureuse propre à 9 h (voir brèves)
	Journées du patrimoine au fort (voir article)
	18h : Soirée de soutien au Théâtre du Pilier 19h : Loto des pompiers (voir brèves)
Dimanche 17 sept.	Journée du patrimoine au fort (voir article) Concerts des chœurs grégoriens et orgue (voir brèves)
Mardi 19 sept.	Permanence OPAH de 10 à 12h Bureau des adjoints
Mercredi 20 sept.	Permanence du conciliateur de justice de 14h à 17h Petite salle de réunion de la mairie
Judi 21 sept.	Permanence FNATH de 14 à 16h Petite salle de réunion de la mairie

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur
<http://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : **Jacques COLIN**
Rédaction : **Elise LAB**

Mise en page et impression :

AZ imprimerie - 8 rue de l'III - 68350 Brunstatt
1800 exemplaires - N° 180 - Dépôt légal 09-2017

Brèves

73^{ème} anniversaire du Maquis de la Haute-Planche

Le dimanche 3 septembre aura lieu le pèlerinage annuel des stèles F.F.I. en l'honneur de la résistance.

Après un premier rassemblement à Chau à 8h30, rendez-vous est donné au cimetière de Giromagny à 9h05.

Le cortège poursuivra son chemin par Auxelles-Haut, Auxelles-Bas pour finir à Plancher-les-Mines.

Nouveaux horaires d'accueil à la préfecture

Les horaires d'accueil du public en préfecture du Territoire de Belfort sont modifiés depuis le 1^{er} juillet comme suit

	CARTES GRISES - ACCUEIL PHYSIQUE	
	MATIN 8h45 - 12h	APRÈS-MIDI 14h - 16h
LUNDI	OUVERT	Sur rendez-vous*
MARDI	OUVERT	Sur rendez-vous*
MERCREDI	OUVERT	Fermé
JEUDI	OUVERT	Fermé
VENDREDI	OUVERT	13h30 - 16h00

* Les dimanches sur rendez-vous concernent les immatriculations de véhicules étrangers et les transformations de véhicules neufs ou occasionnels.

	PERMIS DE CONDUIRE - ACCUEIL PHYSIQUE	
	MATIN 8h45 - 12h	APRÈS-MIDI 14h - 16h
LUNDI	OUVERT	Sur rendez-vous*
MARDI	OUVERT	Sur rendez-vous*
MERCREDI	OUVERT	Sur rendez-vous*
JEUDI	OUVERT	Fermé
VENDREDI	OUVERT	13h30 - 16h00

* Les dimanches sur rendez-vous concernent les demandes d'échanges de permis (étrangers) (les lundi et mardi) ainsi que les remises de permis (les mercredi). Les remises de permis peuvent également s'effectuer aux guichets durant les heures d'ouverture.

	ETRANGERS - ACCUEIL PHYSIQUE	
	MATIN 8h45 - 12h	APRÈS-MIDI 14h - 16h
LUNDI	OUVERT	Sur rendez-vous*
MARDI	OUVERT	Fermé
MERCREDI	OUVERT	Sur rendez-vous*
JEUDI	OUVERT	Fermé
VENDREDI	OUVERT	13h30 - 16h00

	ASSOCIATIONS ARMES - ACCUEIL PHYSIQUE	
	MATIN 8h45 - 12h	APRÈS-MIDI 14h - 16h
LUNDI	OUVERT	Fermé
MARDI	OUVERT	Fermé
MERCREDI	OUVERT	Fermé
JEUDI	OUVERT	Fermé
VENDREDI	OUVERT	13h30 - 16h00

Loto des pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers de Giromagny organise une soirée LOTO le 16 septembre 2017 à 19h00 au centre de secours. Buvette et petite restauration sur place. Réservation par téléphone au 06.80.16.27.75.

Très haut débit

Des plaquettes de communication éditées par le Conseil Départemental au sujet du déploiement du très haut débit sur le Territoire de Belfort sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Information du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental de l'Accès au droit nous fait savoir que ni le CDAD ni le Tribunal de grande instance ne délivrent de bons de consultation gratuite avec un avocat. Le CDAD propose une consultation juridique gratuite lors des permanences le 1^{er} et le 3^{ème} vendredi et le 4^{ème} jeudi de chaque mois à raison d'un rendez-vous par an et par problème juridique pour les usagers du Territoire de Belfort. Le rendez-vous doit être pris au Point d'Accès au Droit du Tribunal au 03.84.58.53.32.

Journées du patrimoine

Un concert des chœurs grégoriens et orgue le dimanche 16 septembre à 11h15 sera donné à l'Eglise Saint-Jean-Baptiste à l'occasion des journées du patrimoine.

Bike Park

Les travaux du bike park ont pris fin au cours de l'été ; les amateurs de VTT l'ont déjà testé. Ce parc peut être utilisé librement par chacun à condition de veiller au respect des règles et conseils affichés.

Soirée de soutien

Suite aux difficultés budgétaires rencontrées par le Théâtre du Pilier, un collectif de soutiens (Ligue des Droits de l'Homme, théâtre amateur et théâtre d'improvisation) s'est constitué et a décidé d'organiser une soirée samedi 16 septembre 2017 de 18h à 23h au Théâtre Louis Jovet (centre 4 as) à Belfort. Cette soirée sera un moment d'échanges et de convivialité. L'entrée est libre.



Vous pouvez d'ores et déjà découvrir la programmation 2017/2018 du Théâtre du Pilier sur le site.

www.theatredupilier.com

RENDEZ-VOUS GOURMAND Galettes de courgettes

Dominique VALLOT

Ingrédients

- 2 courgettes (environ 1kg500)
- 100g de comté
- 100g de chapelure
- 120g de farine
- 3 œufs
- 1 grosse poignée persil et autres
- 1 oignon
- sel et poivre
- 1 pointe de piment d'Espelette



Préparation

Râper les courgettes sans les éplucher, les mettre dans une passoire avec un poids dessus.

Hacher herbes et oignon.

Battre les œufs y ajouter les courgettes égouttées, puis la farine, le comté, la chapelure et les herbes.

Saler suffisamment, ajouter le poivre et le piment d'Espelette.

Chauffer l'huile d'olive dans une grande poêle, façonner des galettes et faire cuire sur feu doux à moyen, environ 5 min de chaque côté (passer la spatule en dessous elles doivent se retourner facilement).

Ces galettes peuvent se faire la veille et être réchauffées au four.

Variante : Vous pouvez aussi garnir une galette d'un petit morceau de fromage (chèvre ou reblochon), posez une 2^{ème} galette dessus puis entourez-la d'une fine tranche de lard (20 min à 170°).